

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mairie de MILHAC-DE-NONTRON**

Délibération n° 46/2026

**L'an deux mil vingt-six**

Le **11 du mois de juillet** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 20/05/2026**

**PRESENTS** : MECHINEAU Pascal, GIGNOUX Pascal, GOUDY Martine, AUPETIT Karine, CRESPO FARGES Cédric, DUBOIS Maëva, GRUWÉ Marion, JEAN Laetitia, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, MUCHERON Laurence, PEYTOUR Bruno

**PROCURATION** : BARRY Alain à GOUDY Martine, BRAY Kevin à GIGNOUX Pascal, LEFEBVRE Xavier à AUPETIT Karine

**ABSENTS** : JAMAIN Thomas

**SECRETAIRE DE SEANCE** : GIGNOUX Pascal

**Nombre de conseillers** :

En exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 3

Votants : 14

**Objet : Translation de la somme allouée au budget 2026 pour accompagnement de maîtrise d'œuvre en faveur d'un diagnostic, d'une projection technique de cout pour l'aménagement du bien 6 place de l'église**

Monsieur le Maire, souligne et rappelle qu'une somme de 8 136.00 € était particulièrement ciblée en ligne budgétaire 2031 : Frais d'études pour permettre d'engager une réflexion architecturale de réaménagement des locaux Mairie, cuisine SdesF, annexes,

Et qu'il conviendrait dans l'optique de disposer d'un dossier de première approche technique architecturale et de cout de l'aménagement pouvant être projeté pour le bien 6 place de l'église.

Il précise qu'un tel dossier renforcera la position de la commune pour consolider l'approche partagée du projet à imaginer. Ce vis-à-vis des partenaires dont la Foncière, comme des partenaires financiers devant être sollicités le moment venu.

Monsieur le Maire rappelle que l'architecte à participé à deux visites du bien 6 place de l'église.

Dont celle du 9 juillet 2026.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Après en avoir débattu, et délibéré par vote à bulletin secret avec 12 vote « pour » et 2 abstentions le conseil municipal :

➤ **Autorise** Monsieur le Maire à commander auprès de l'architecte M. Jean Pierre Rodrigues déjà mobilisé pour le projet architectural initial à œuvrer en faveur de la constitution d'un dossier pour le 6 place de l'église. Et ce dans l'immédiat à concurrence des sommes à ce jour mobilisées.

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations du conseil municipal  
Le Maire, Monsieur Pascal MECHINEAU

*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication*  
Le Maire, Pascal MECHINEAU

